

Conseil municipal du 15 novembre 2019

Sont présents :

Mmes Marie-Hélène JEANJEAN, Claudine BARDIAUX, Cécile MILLET.

MM Vincent ANCELLIN, Albert DUVAL, Yannick HUMAIN, Pierre HUTTIN, Philippe HERMANT, Jean Jacques RICHARD, Nicolas HECQ, Jacques HICTER.

Sont absents excusés : Mmes Aurélie TIRMARCHE (procuration à Mme Claudine BARDIAUX) , Juliette FAGHEL et M Michel FUSIER-DELANDE.

Secrétaire : Yannick HUMAIN.

1. LE CONSEIL DECIDE :

- D'approuver le procès-verbal du conseil du 23 septembre 2019.
- De valider des modifications budgétaires
- D'admettre en non-valeur une créance d'un montant de 2320€ (remise en état d'un appartement suite à des dégradations du locataire).
- Suite à l'avis favorable de la CAF, de valider le montant du plan de financement prévisionnel de construction de la maison d'assistantes maternelles.
- De fixer le loyer de la maison d'assistantes maternelles à 500€.
- De solliciter une subvention « Aisne partenariat investissement » (département) et une « DETR » (état) pour la création de la maison d'assistantes maternelles.
- De solliciter une subvention pour l'année 2020 « Aisne Partenariat Voirie » (département) pour la réfection d'une partie de la rue du Château d'eau.
- De solliciter une subvention pour l'année 2021 « amendes de polices » pour l'aménagement sécuritaire de la rue de la Liberté.
- De solliciter une subvention complémentaire « DETR » (état) pour la réfection de la cour de l'école (travaux prévus 1^{er} trimestre 2020), pour la rénovation de l'église (travaux en cours), et pour le remplacement des menuiseries de la mairie.
- De reporter la décision de demande de subvention pour l'achat des matériels (broyeur et une machine à désherber) à un prochain conseil.
- De renoncer à l'achat d'un souffleur thermique.
- De transférer les dépenses d'alimentation d'eau potable du lotissement « les Mésanges » vers le service eau.
- De transférer les dépenses de fonctionnement du service des eaux vers le budget de la commune.
- De créer la plateforme citoyenne.
- De valider l'augmentation du linéaire de voirie en incluant le lotissement « les Mésanges » (+180m).
- De délibérer pour remettre en place le chemin de Canterbury à Rome (GR 145) par notre commune pour aller vers Seraucourt le Grand et de créer un itinéraire bis pour aller à Saint-Quentin.
- De mettre en paiement le dépôt de garantie du lot n°4 du lotissement du Champ Genlis.

2. LE MAIRE INFORME LE CONSEIL :

- Que notre fournisseur d'énergie (électricité et gaz) est Total énergie.
- Que la réfection des avaloirs rue du Chaudron est en cours
- Que la création de deux avaloirs et curage du fossé rue du Château d'eau va commencer.
- Que les travaux du lotissement Crois Saint Claude se terminent.
- Du courrier reçu du préfet de l'Aisne pour le recensement des décharges sauvages et des dépôts de déchets du bâtiment dans l'Aisne.
- De la détérioration des bordures dans le carrefour de la rue de la Liberté avec la rue du Tour de ville dû à la circulation des poids lourds avec recherche de solutions.
- Que les cérémonies des vœux aura lieu le dimanche 19 janvier.

3. **UN ELUS INFORME LE CONSEIL:**

- *Sur le devis estimatif des travaux à effectuer au château d'eau suite au diagnostic réalisé avec SIDEVO. Qu'il y a 52 convives au repas des aînés.*

Mme le Maire lève la séance à 23 h 00.